

Note conceptuelle de l'Avant-projet de Construction du

« CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAUTAIRE DE LA COTE SUD (CHICS) D'HAÏTI

La santé est un bien indescriptible dont la valeur est inestimable. Alors que la constitution haïtienne de 1987 fait obligation à l'Etat haïtien de garantir et protéger ce bien naturel de tous les citoyens sans distinction, les services de base en santé sont très limités. Selon l'UNESCO, en 2009, 40 % de la population rurale haïtienne n'ont pas accès aux soins de santé conventionnels. 60 % de cette même population sont décrits comme ayant un accès limité aux soins de santé, et 50 % de la population urbaine sont concentrés dans des bidonvilles. Cette situation favorise la propagation des maladies infectieuses et la promiscuité.

Situation sanitaire de la zone. Comme beaucoup d'autres régions du pays, la Côte Sud d'Haïti souffre de cette carence qui affecte la vie de ses populations, et compromet son développement.

A l'exception de Port-Salut et de Port-à-Piment où il existe des structures sanitaires plus ou moins appropriées, les communes de Roche-à-Bateaux, des Coteaux, de Chardonnières, de Les Anglais et de Tiburon font généralement face à une inquiétante carence en soins de santé.

Comme besoin de base, le service de la santé est donné au plus offrant. Seuls 13.25% des institutions sanitaires sont des hôpitaux. On compte 40.96% des institutions sanitaires publiques. 21.69% sont privées, alors que 37.35% sont mixtes. La majorité des institutions sanitaires du département (55.42%) sont des dispensaires, 12.05% sont des centres de santé sans lit, 19.28% sont des centres avec lit.

Les services du CHICS : L'incapacité de l'État de doter la Côte Sud d'institutions sanitaires efficaces est notamment apparu au grand jour, suite au séisme du 14 août 2021. Sensibilisés par ce tragique événement, des membres de la société civile de la Côte Sud décident de mobiliser des ressources tant au pays qu'à l'étranger pour construire un hôpital intercommunautaire de référence. L'implantation de cet hôpital est une nécessité majeure pour la Côte Sud, tant elle comblera les attentes en santé de la population qu'elle sera un facteur de création d'emplois. Elle rentre dans le cadre des objectifs de développement durable des Nations Unies en matière de santé. Le CHICS contribuera à la bonne santé, au bien-être et à l'amélioration des conditions de vie et d'existence des populations de la région.

En clair, la Côte Sud sera dotée d'un CHICS qui fournira des services de base d'urgence et des soins hospitaliers adéquats et efficaces (en médecine interne, chirurgie, maternité, pédiatrie, odontologie, santé mentale, etc.). Le CHICS administrera des soins secondaires et tertiaires nécessitant un niveau de spécialité plus élevé. Il sera doté de 300 lits au total, soit ;

- 270 lits dans le cadre d'une hospitalisation normale, y compris 5 lits VIP ;
- 30 lits aux urgences (A&E) et au service de soins intensifs ;
- 2 cliniques – filtre sur le terrain de l'hôpital ;
- 3 autres cliniques – filtre à l'extérieur du terrain de l'hôpital ;
- 1 pharmacie pour les patients hospitalisés et ambulatoires ;
- 1 laboratoire d'analyses et un centre d'imagerie médicale ;
- 6 salles d'opérations ;
- 24 salles de soins ;
- 3 tables d'endoscopie ;
- 2 salles de réveil ;
- Des services ambulanciers ;
- Des dortoirs pour le personnel médical.

Bénéficiaires du CHICS. Par sa taille, son utilité et sa haute technicité, le CHICS sera un exemple de développement pour le système sanitaire en Haïti. Il offrira des services adaptés aux besoins de santé de la population de la Côte Sud. Ses infrastructures seront suffisamment modernes, flexibles et évolutives pour répondre au contexte sanitaire et aux aléas environnementaux et démographiques des années à venir.

Les populations des 7 communes de la Côte Sud (*Port-Salut, Roche-à-Bateaux, Coteaux, Port-a-Piment, Chardonnières, Les Anglais et Tiburon*) seront les bénéficiaires directes de cet hôpital. Cependant, comme il s'agit d'une œuvre qui est appelée à servir d'exemple, un accueil spécial sera offert aux patients venant d'autres régions du pays.

Pour accompagner le CHICS dans son œuvre de prévention et de guérison, une école de Médecine lui sera rattachée.

Donneurs potentiels. Ce sont entre autres : les communautés locales, les membres de la diaspora, les entités étatiques, les personnalités et les organismes locaux, nationaux et internationaux.

Le CHICS étant une initiative de MORETRCAS, les fonds collectés seront déposés dans des banques aux USA (Bank of America), en France (Crédit mutuel), en Haïti (Banque nationale de Crédit) et au Canada. Il sera administré selon un partenariat Public-Privé, incluant le ministère de la santé publique, les Collectivités locales et le MORETRACS, en fonction d'un manuel de gestion préparé à cette fin.